



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Sports

Le Ministre

Luxembourg, le 28 juillet 2020

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Service Central de Législation
43, boulevard F.D Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Objet : Question parlementaire n°2436 du 25 juin 2020 de l'honorable Députée Carole Hartmann et l'honorable Député Claude Lamberty

Monsieur le Ministre,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous faire parvenir la réponse à la question parlementaire n°2436.

Je vous prie de bien vouloir la transmettre à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Le Ministre des Sports

Dan Kersch

Réponse de Monsieur le ministre des Sports à la question parlementaire n° 2436 de Madame Carole Hartmann et de Monsieur Claude Lamberty au sujet des activités des centres médico-sportifs dans le cadre de la pandémie du coronavirus.

Comme énoncé dans ma réponse à la question parlementaire n°2404, je peux confirmer aux honorables députés que les activités des centres médico-sportifs ont repris depuis le 13 juillet 2020 et ce de façon regroupée dans quatre centres régionaux et deux cabinets médicaux.

Mes services sont actuellement en train d'analyser la réouverture d'autres centres médico-sportifs avec effet au 14 septembre 2020 en concertation étroite avec les propriétaires des lieux, et en fonction de la disponibilité du personnel des centres médico-sportifs qui se compose de médecins indépendants agréés, d'assistants et de secrétaires, voire de personnes chargées de la surveillance et de l'entretien des locaux, et ce dans le respect des conditions sanitaires et sécuritaires imposées par les circonstances actuelles.

Conformément au programme gouvernemental, l'effectif, les moyens et le fonctionnement du contrôle médico-sportif sont actuellement évalués en étroite concertation avec la Société Luxembourgeoise de Médecine du Sport pour garantir un fonctionnement viable et efficace des centres médico-sportifs. Une première piste sera certainement la refonte de l'application informatique du médico-sportif, en collaboration avec le CTIE, dont les travaux sont en cours.